

académie  
Orléans-Tours

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Loiret

Orléans, le 9 juin 2017

Secrétaire générale  
Séverine Jégouzo

références :  
RS 2016-2017 /38

Secrétariat général  
Marie-Christine Ducanos  
Téléphone:  
02 38 24 29 41

Mel :  
[ce.ia45@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.ia45@ac-orleans-tours.fr)

19 rue Eugène Vignat  
45043 Orléans Cedex 1

Mesdames, Messieurs,

Suite à un cas de tuberculose pulmonaire survenu chez un élève du collège Jeanne d'Arc, en décembre 2016, des dépistages ont été réalisés par le Centre de Lutte Antituberculeux (CLAT), sur les élèves ayant eu des contacts rapprochés et fréquents avec l'enfant malade.

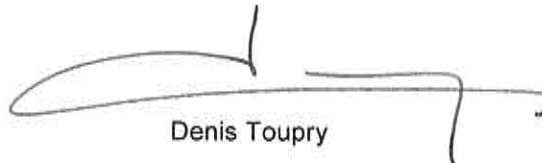
A ce jour, aucun autre cas de tuberculose, maladie contagieuse, n'a été diagnostiqué suite au dépistage.

Il n'y a donc pas lieu de réaliser un dépistage spécifique auprès des enfants scolarisés en école élémentaire ou maternelle.

La Promotion de la Santé en Faveur des Elèves reste à votre disposition pour toute question éventuelle.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur d'académie, directeur académique  
des services de l'Éducation nationale,  
directeur des services départementaux  
de l'Éducation nationale du Loiret

  
Denis Toupry